



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/19429  
14 janvier 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Algérie, Argentine, Népal, Sénégal, Yougoslavie et Zambie :  
projet de résolution

Le Conseil de sécurité,

Réaffirmant sa résolution 607 (1988) du 5 janvier 1988,

Déplorant profondément qu'Israël, puissance occupante, ait, au mépris de cette résolution, déporté des civils palestiniens,

1. Demande à Israël d'annuler l'ordre de déportation de civils palestiniens et d'assurer le retour immédiat et en toute sécurité dans les territoires palestiniens occupés de ceux qui ont déjà été déportés;
2. Prie Israël de cesser immédiatement de déporter d'autres civils palestiniens des territoires occupés;
3. Décide de maintenir à l'étude la situation dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem.

-----